

Alain TESTART, *Des classifications dualistes en Australie. Essai sur l'évolution de l'organisation sociale*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme et Publications de l'Université de Lille III, 1978, 222 p., bibl., cartes.

Sous ce titre un peu abscons se cache un travail novateur qui devrait intéresser les historiens. On a trop reproché à certains courants de l'anthropologie de rejeter l'histoire, pour ne pas signaler au passage un essai qui conclut à la nécessité d'y revenir.

De quoi s'agit-il ? Les systèmes de parenté australiens sont caractérisés par une division de chaque groupe social (tribu) en moitiés exogamiques, elles-mêmes souvent subdivisées en sections, voire sous-sections. C'est ce type d'organisation qu'on appelle dualiste. Les systèmes dualistes n'existent pas qu'en Australie : on en a trouvé çà et là un peu partout en Amérique, en Mélanésie, etc. Mais c'est en Australie qu'ils avaient conservé le plus d'importance à l'arrivée des Européens, et c'est en Australie qu'on les connaît le mieux. Or, le dualisme n'intéresse pas que les personnes. Il intéresse aussi les choses. De nombreux animaux, des objets naturels, voire même des objets artificiels sont eux aussi classés en moitiés, sections et sous-sections. C'est cela qui ouvre une porte à l'étude historique. Car le classement des personnes et celui des choses n'évoluent pas de la même façon. L'objet de l'ouvrage de Testart, c'est précisément de montrer, au moyen d'une analyse comparée des 115 classifications recueillies par les ethnographes, qu'une divergence s'est produite à un certain moment dans le passé. Divergence qui ne peut s'expliquer, selon lui, que par le passage de la matrilinearité à la patrilinearité dans certains groupes.

La méthode de l'auteur est simple mais subtile. En gros, elle consiste à comparer les classifications recueillies dans une aire géographique donnée : ces classifications sont dites cohérentes entre elles si les

mêmes objets y sont placés dans les mêmes cases ; elles sont dites incohérentes dans le cas contraire. On voit immédiatement que cette notion de cohérence est statistique. L'auteur définit un taux de cohérence qui varie entre 0 et 1 : deux classifications identiques ont un taux de 100 %, deux classifications sans ressemblances autres que dues au hasard ont un taux compris entre 0 et 30 %. Or, sur 23 groupes de tribus pour lesquels le calcul est possible, 12 ont des classifications plutôt cohérentes entre elles (taux moyen : 70 %) : ces tribus sont organisées en moitiés matrilineaires. Les 11 autres ont au contraire des classifications peu cohérentes entre elles (taux moyen 30 %), et elles sont patrilineaires. La seule façon d'expliquer cette différence, c'est de supposer une innovation relativement récente, qui a rompu le lien entre classification des personnes et classification des choses, et qui a par conséquent détruit la cohérence des anciens systèmes matrilineaires.

L'enjeu de cette hypothèse doit être précisé. Car c'est un vieux problème en anthropologie que celui de la matrilinearité. Au XIX^e siècle, les évolutionnistes avaient admis sans preuve, ou plutôt pour de mauvaises raisons, que la matrilinearité avait généralement précédé la patrilinearité. (On parlait même alors de matriarcat, notion mythique aujourd'hui complètement abandonnée.) Par réaction sans doute contre ces erreurs, l'anthropologie contemporaine a rejeté toute tentative pour étudier l'évolution historique des systèmes de parenté. Tout au plus admet-elle que si évolution il y a, la matrilinearité serait une innovation liée à une certaine sédentarité. Car le système le plus fréquent chez les chasseurs-cueilleurs nomades actuels serait celui de la bande patrilinearité. C'est oublier le cas australien, qui est pourtant une exception de taille !

Le dualisme n'est pas seulement un système de parenté et un mode de classement des objets. C'est aussi une véritable conception du monde. Mais quel en est le principe ? C'est à cette question qu'est

consacrée la suite du livre. Une longue analyse du rôle des animaux dans les mythes permet à l'auteur de conclure que le principe de l'opposition entre les moitiés, c'est le respect ou le non-respect de la loi. Une moitié regroupe les animaux menteurs, tricheurs, voleurs, qui jouent aux autres des tours dont ils sont souvent d'ailleurs les victimes, qui enfreignent les interdits, mais aussi qui créent, qui inventent, qui trompent les dieux au profit des hommes. Les animaux de l'autre moitié sont au contraire des contre-violateurs : ils réparent les dégâts, ils rétablissent l'ordre, ils punissent. La première moitié est celle du féminin, la seconde celle du masculin. Mais il n'y a pas de supériorité, morale ou autre, d'une moitié sur l'autre. Chacune a, en quelque sorte, sa bonne et sa mauvaise part. La thèse de Testart, c'est que la conception dualiste, dans son intégralité, est liée à l'ancienne organisation sociale en moitiés matrilineaires, et qu'elle disparaît progressivement lorsque celle-ci se complique par l'apparition de sections et sous-sections, et plus encore lorsque s'y substitue une organisation patrilinéaire.

Je suis frappé, pour ma part, par le caractère opératoire général de l'opposition entre le respect et le non-respect de la loi. On la retrouve intégralement dans la conception bipartite de la souveraineté chez les Indo-Européens, mise au jour par Dumézil dans son étude sur Mitra et Varuna. C'est, bien sûr, à un tout autre niveau de l'organisation sociale. Mais la similitude est d'autant plus probante que Testart ne cite pas Dumézil, et que celui-ci n'a pas utilisé les faits australiens quand il écrivait Mitra-Varuna.

Reste à expliquer tout cela. C'est, observe Testart à la fin de sa conclusion, un problème d'économie. « Seule une étude de la base matérielle et de son évolution pourra permettre d'aller plus loin et de commencer à comprendre. »

François SIGAUT

Jean-François SABOURET, *L'autre Japon : les burakumin*, Paris, Maspéro, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1983, 156 p.

Outre certaines minorités de race ou de culture jugées inférieures (Coréens, Aïnous, Okinawais) dont leur démocratie s'accommode comme la nôtre, les Japonais distinguent en leur sein même une classe d'intouchables (environ 3 millions de personnes), dont ils nient ou ignorent parfois l'existence, sur laquelle ils conservent le silence et que peu de chercheurs ont élue pour thème chez eux comme à l'étranger. Ces *burakumin*, groupés parfois en villages et quartiers distincts, avec lesquels on refuse souvent de se marier et que les grandes entreprises évitent d'embaucher, ne se différencient des autres Japonais ni par leur apparence ni par leur culture ni, de façon systématique, par leur profession, si leur niveau de vie, leur habitat et leur niveau d'éducation les situent nettement au-dessous de la moyenne nationale. Ni même par leur combat pour l'égalité, si l'on excepte la minorité qui fonda, voici soixante-dix ans, et soutient actuellement la « Ligue pour la libération des buraku » ; la plupart juge plus efficace de se réfugier dans un silence ou un anonymat (changeant de résidence ou parfois de nom) qui, seuls, peuvent leur assurer cette égalité — ou son apparence — auprès de leurs compatriotes, si du moins ils ne sont pas dénoncés. L'origine de cette caste, son implacable survivance au sein d'une société qui se proclame si égalitaire, l'importance de son effectif (un Japonais sur quarante) et la lenteur de son émancipation : autant de questions auxquelles J.-F. Sabouret tente, avec prudence mais détermination, de répondre.

Avec courage aussi car c'est un sujet tabou et cette difficulté même de l'enquête ouvre une voie à la compréhension. Les *burakumin* ne sont pas seulement la classe des laissés-pour-compte tout au bas de la stricte hiérarchie socioprofessionnelle instituée par les Tokugawa, ni une réserve de